

I-2006-0-7-0249-0-1

pl 5593

14.02.2007



Luxembourg, le 14 février 2007

**Dépôt:** Madame Anne Brasseur



## MOTION

La Chambre des Députés,

considérant le nombre croissant de jeunes et d'adultes bénéficiant d'une mesure de formation professionnelle initiale ou continue;

considérant que le nombre de demandeurs d'emploi ou de chômeurs voulant bénéficier d'une mesure de formation professionnelle est passé de 750 en 1995 à 1328 en 2005;

considérant que les infrastructures existantes ne suffisent pas à héberger tous les demandeurs et que l'infrastructure du Centre de formation professionnelle continue d'Ettelbruck n'est plus adéquate;

considérant qu'un établissement de formation professionnelle continue au centre du pays fait défaut;

invite le Gouvernement

à élaborer dans les meilleurs délais un projet visant à moderniser et à agrandir les infrastructures du Centre de formation professionnelle continue d'Ettelbruck;

à élaborer un projet visant la réalisation d'un centre de formation professionnelle continue dans la région Centre du pays.

(s.) Anne Brasseur, N. Grellier, N. Bettel, N. Goereus, N. Krieps